

**LMdG MULTI-CREDIT (EUR),
Fonds Commun de Placement (FCP)
Géré par UBS La Maison de Gestion**

Société par actions simplifiée au capital de 1 167 600 EUR
91 boulevard Haussmann, 75008 Paris
R.C.S. Paris B 381 950 641

Et

**LMdG SELECTION TAUX EURO
Fonds Commun de Placement (FCP)
Géré par UBS La Maison de Gestion**

Société par actions simplifiée au capital de 1 167 600 EUR
91 boulevard Haussmann, 75008 Paris
R.C.S. Paris B 381 950 641

AVIS DE REALISATION DE LA FUSION

Dans un souci de rationalisation de la gamme des OPC, UBS La Maison de Gestion (la « **Société de gestion** ») a décidé, le 17 janvier 2023, de procéder à l'opération suivante :

- Fusion-absorption du FCP **LMdG SELECTION TAUX EURO** par FCP **LMdG MULTI-CREDIT (EUR)**

Cette opération de fusion-absorption a été soumise à l'Autorité des marchés financiers qui l'a agréée le **21 avril 2023**.

La fusion-absorption a été réalisée le **19 juin 2023** dans les conditions suivantes :

- Pour la Part du FCP **LMdG SELECTION TAUX EURO**:

$$\frac{\text{Valeur liquidative d'une Part C / actif net du FCP LMDG SELECTION TAUX EURO}}{\text{Valeur liquidative d'une Part R du FCP LMDG MULTI-CREDIT (EUR)}} = 0,871$$

Par conséquent, il a été remis en échange d'une Part du FCP LMDG SELECTION TAUX EURO, 0,871 Part(s) du FCP LMDG MULTI-CREDIT (EUR) et une soulte en espèces de 0,92 euro.

La réalisation définitive de la fusion-absorption a entraîné de plein droit la dissolution sans liquidation du FCP LMDG SELECTION TAUX EURO.